

Enquête sur les recommandations prodiguées aux voyageurs en zone tropicale

(P. A. Raeber, Cl. Scheidegger, A. Vodoz, R. Darioli)

Policlinique Médicale Universitaire dir. Prof. J.R. Hofstetter CH1005 LAUSANNE

Introduction

Près d'un demi-million de Suisses se rendent chaque année en zone tropicale. Les médecins, les pharmaciens et les agences de voyages sont appelés à donner des informations concernant la prophylaxie requise ou recommandée pendant leur séjour. Les sources de références sont diverses et les connaissances constamment renouvelées, ce qui peut conduire à des prescriptions divergentes, voir inadéquates. Le but de cette étude est d'évaluer la situation actuelle en matière de prophylaxie des maladies tropicales dans le canton de Vaud.

Méthode

Un questionnaire a été envoyé en avril 1982 à 250 médecins (M), 150 pharmaciens (P) et 76 agences de voyages (A) en leur présentant l'une des trois situations suivantes:

- Touriste partant au Togo pour deux semaines.
- Enfant de 8 ans rejoignant ses parents coopérants au Brésil pour six mois.
- Journaliste enquêtant pendant un mois en Thaïlande.

Les participants à l'enquête étaient invités à choisir les vaccins nécessaires au moyen d'une liste énumérant les vaccins habituels. Figurait également la rubrique "Je ne sais pas".

Critères d'appréciation: ont été considérées correctes les réponses qui tenaient compte à la fois des exigences administratives (obligatoire/recommandé/pas nécessaire) et de l'endémicité de la maladie en question (1,2,3):

Fièvre jaune : recommandé au Brésil et au Togo, pas nécessaire en Thaïlande.

Choléra : toutes les réponses ont été admises sauf obligatoire.

Variolle : pas nécessaire partout.

Typhoïde et hépatite A : recommandé quelle que soit la destination.

Malaria : les réponses exactes devaient préciser le choix, la posologie et la durée d'administration du médicament en fonction des zones à *P. falciparum* chloroquino-résistant (critère appliqué uniquement à (M) et (P)).

Résultats

39 % des médecins, 22 % des pharmaciens et 32 % des agences ont renvoyé un questionnaire utilisable.

Les figures 1 à 4 exposent, selon la destination, l'avis des trois corporations (A), (P), (M) quant à l'indication et la non-indication aux vaccination exprimé en % des réponses.

En ce qui concerne la vaccination antivariolique, 20 % des (M) et (P) l'indiquent encore dans les trois pays, dont la moitié la déclare obligatoire. Une seule agence la déclare obligatoire au Brésil.

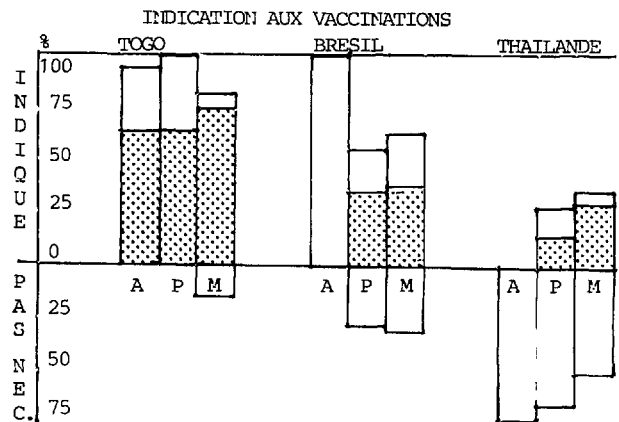


Figure 1 Fièvre jaune : stippled : obligatoire

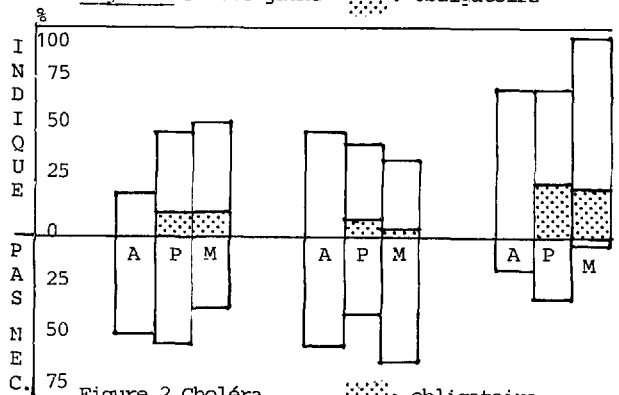


Figure 2 Choléra : stippled : obligatoire

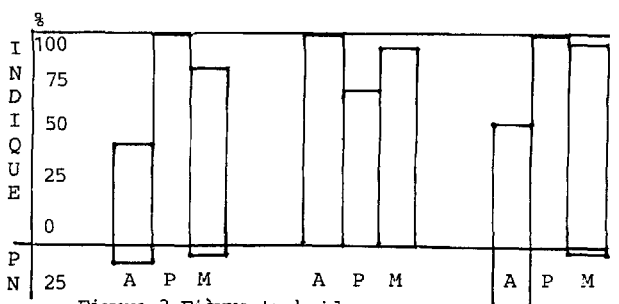


Figure 3 Fièvre typhoïde

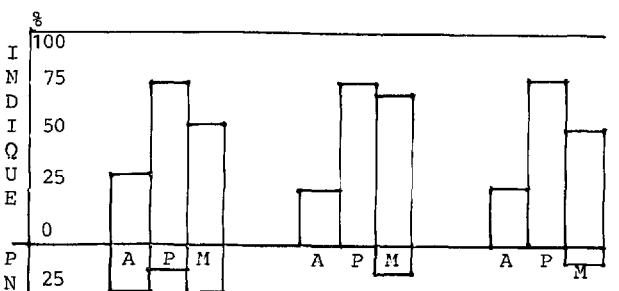


Figure 4 Hépatite A

La figure 5 montre dans la colonne I que la prophylaxie contre la malaria fait l'unanimité dans les trois pays. En pointillé figure le pourcentage des réponses exactes et complètes.

La colonne II montre le pourcentage de recommandations correctes pour l'ensemble des vaccinations.

La colonne III montre le pourcentage de médecins et de pharmaciens prescrivant à la fois un programme de vaccinations et de prophylaxie antimalarique approprié.

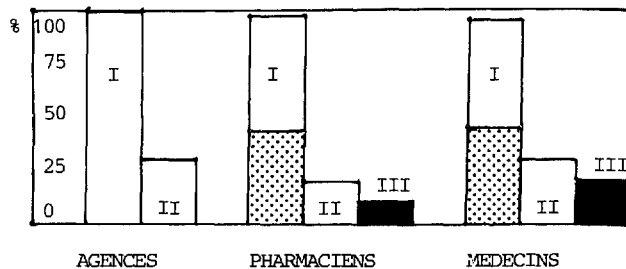


Figure 5 Indication et pourcentage de recommandations complètes.

Discussion

L'indication aux vaccinations et à la prophylaxie antimalarique pour les voyages tropicaux repose tant sur la réglementation sanitaire internationale que sur l'endémicité des maladies tropicales, avec mention particulière à l'extension des souches de *P. falciparum* résistantes aux amino-4-quinoléines. Ces notions exigent d'être sans cesse remises à jour et portées à la connaissance des instances concernées, pour aboutir à des recommandations conformes aux nécessités.

Dans les faits, il apparaît que les agences de voyages sont précises quant à l'indication des vaccinations réglementaires, telles que la fièvre jaune, le choléra et la variole. Elles se réfèrent pour cela à une source d'information représentée essentiellement par le Travel Information Manual (TIM). Il s'agit d'un mensuel d'information édité par l'IATA, où figurent les réglementations sanitaires propres à chaque pays. Les médecins et les pharmaciens se réfèrent à plus de 30 sources différentes conférants des informations parfois trop générales, voire dépassées.

A l'inverse, les médecins et les pharmaciens connaissent mieux l'utilité d'une immunisation contre la fièvre typhoïde et l'hépatite épidémique. Bien que ces maladies aient une incidence élevée, elles ne sont pas mentionnées dans la réglementation sanitaire internationale.

Agences, pharmaciens et médecins recommandent à l'unanimité la prophylaxie antipalustre. Toutefois moins de la moitié des pharmaciens et des médecins dispensent un traitement approprié quant au choix, à la posologie et à la durée.

Enfin, seuls 20 % des médecins et 9 % des pharmaciens offrent des recommandations complètes à la fois en matière de vaccinations et de prophylaxie antimalarique.

En conclusion, il apparaît que les recommandations aux voyageurs sont trop fréquemment incomplètes et nos résultats suggèrent que ces lacunes relèvent de l'absence d'une source d'information précise, harmonisée et actualisée.

Summary

Investigation of the recommendations given to travellers bound for tropical zones.

This inquiry, conducted with the collaboration of 250 doctors, 150 pharmacists and 76 travel agencies in the Canton de Vaud was set up to assess the prophylactic advice given against tropical diseases. Replies concerning major affections are discussed. It appears that in a high proportion of cases the recommendations available to travellers are inadequate, due in part to lack of precise, standardised and up to date information.

Zusammenfassung

Umfrage über die Ratschläge, die den Tropenreisenden gegeben werden.

Diese Umfrage wurde bei 250 Ärzten, 150 Apothekern und 76 Reisebüros des Kantons Waadt durchgeführt; ihr Ziel ist es Genaueres über die Ratschläge zu erfahren, die Reisenden zur Prophylaxie der Tropenkrankheiten gegeben werden. Wir schliessen aus der Antwort dass in vielen Fällen die den Reisenden gegebenen Empfehlungen unzureichend sind, zum Teil wegen des Fehlens einer genauer, einheitlicher, der aktuellen Gegebenheiten angepassten Informationsquelle.

Bibliographie

- 1) OMS : Certificats de vaccinations exigés dans les voyages internationaux (1982).
- 2) STUERCHLER D. : Endemiegebiete tropischer Krankheiten. H. Huber Verlag, Bern, Stuttgart, Wien (1981).
- 3) STAHEL E., STUERCHLER D., DECREMONT A. : Mise au point concernant la chimioprophylaxie de la malaria. Bull. Méd. Suisses, 62, 933-934 (1981).

Adresse des auteurs

P.A. RAEBER, C. SCHEIDEGGER, A. VODOZ, R. DARIOLI
 Policlinique Médicale Universitaire
 Rue César Roux 19
 CH-1005 LAUSANNE